

Réf.	2024	012
------	------	-----

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
28/03/2024		19	14	19

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle Georges Blanc de la Mairie de Fontenay-lès-Briis, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mesdames **DUPONT** Catherine, **DUVAL** Emmanuelle, **HENNOCQ** Éléanore, **JALABERT** Laurence, **ARTUS** Séverine, **JOAO** Gaële, **NORDBERG** Anne-Rose,

Messieurs **DEGIVRY** Thierry, **BINON** Jean-Olivier, **JACQUET** Jean-Paul, **LAVAUD** Thierry, **RIEL** Yannick, **SCHMIDT** Éric, **GOBLET** Emmanuel,

Absents ayant donné procuration à :

Monsieur **BRUNEL** Jérémie a donné procuration à Madame **DUVAL** Emmanuelle,
Monsieur **CIPRES** Manuel a donné procuration à Monsieur **JACQUET** Jean-Paul,
Madame **DELANGUE** Marjorie a donné procuration à Monsieur **LAVAUD** Thierry,
Monsieur **FRAPIER** Francis a donné procuration à Madame **NORDBERG** Anne-Rose,
Madame **MAINGONNAT** Cécile a donné procuration à Madame **DUPONT** Catherine.

Madame **NORDBERG** Anne-Rose a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024 - VILLE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-7 à L.2121-34 relatifs au fonctionnement du Conseil Municipal et l'article L.2122-21 relatif aux attributions du Maire exercées au nom de la commune,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2312-2 et suivants,

VU la délibération N° 2023_040 en date du 21 décembre 2023 par laquelle le Conseil municipal a autorisé l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,

VU la délibération prise au cours de cette même séance relative à l'approbation du compte administratif 2023,

VU la délibération prise au cours de cette même séance relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2023 au budget primitif 2024,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, (*se référer au tableau ci-dessous*)

Usé de réception en préfecture 091219102431-20240408-DELIB_2024_012-BF Date de réception préfecture : 10/04/2024
--

APPROUVE le budget primitif 2024 de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement qui s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	BP 2024	VOTE
DEPENSES REELLES :			Pour Contre Abstention
011	Charges à caractère général	921 950,00 €	16 2 (ARTUS et JOAO) 1 (BINON)
012	Charges de personnel	1 188 200,00 €	19
65	Autres charges de gestion courante	162 864,50 €	19
66	Charges financières	13 628,42 €	19
67	Charges exceptionnelles	450,00 €	19
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	860,51 €	19
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES		2 287 953,43 €	Pour Contre Abstention
014	Atténuation de produits	37 800,00 €	19
023	Virement à la section d'investissement	217 361,01 €	16 2 (ARTUS et JOAO) 1 (BINON)
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	8 335,56 €	19
TOTAL DEPENSES		2 551 450,00 €	
Chapitre	Libellé	BP 2024	VOTE
RECETTES REELLES :			Pour Contre Abstention
70	Ventes, produits, prestations de services	284 200,00 €	19
73	Impôts et taxes sauf 731	130 000,00 €	19
731	Fiscalité locale	1 514 000,00 €	16 3 (ARTUS, JOAO et BINON)
74	Dotations, subventions, participations	240 700,00 €	19
75	Autres produits de gestion	24 550,00 €	19
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES		2 193 450,00 €	Pour Contre Abstention
013	Atténuation de charges	8 000,00 €	19
002	Résultat antérieur reporté	350 000,00 €	16 2 (ARTUS et JOAO) 1 (BINON)
TOTAL RECETTES		2 551 450,00 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	BP 2024	VOTE
			Pour Contre Abstention
001	Déficit d'investissement	1 805,05 €	19
10	Remboursement de dotations, fonds divers et réserves	200,00 €	19
16	Emprunts et dettes	87 050,26 €	19
20	Immobilisations incorporelles	16 550,00 €	19
204	Subventions d'équipement versées	60 000,00 €	19
21	Immobilisations corporelles	1 236 730,19 €	17 2 (ARTUS et JOAO)
TOTAL DEPENSES		1 402 335,50 €	
Chapitre	Libellé	BP 2024	VOTE
			Pour Contre Abstention
021	Virement de la section de fonctionnement	217 361,01 €	16 2 (ARTUS et JOAO) 1 (BINON)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	8 335,56 €	19
10	Dotations, fonds divers, réserves	130 000,00 €	19
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	326 038,93 €	16 2 (ARTUS et JOAO) 1 (BINON)
13	Subventions d'investissement	237 400,00 €	19
138	Subventions d'investissement non transférabl	6 600,00 €	19
16	Emprunts et dettes	476 600,00 €	19
TOTAL RECETTES		1 402 335,50 €	

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Abonné au Répertoire en Préfecture
091-219102431-20240408-DELIB_2024_012-BF
Date de réception préfecture : 10/04/2024

Le Maire,



Thierry DEGIVRY

La secrétaire de séance

Anne-Rose NORDBERG

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20240408-DELIB_2024_012-BF
Date de réception préfecture : 10/04/2024